

Discours devant les Laboratoires internationaux de recherche
pharmaceutique

*

Vendredi 4 juin 2010

Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises du
médicament,

Monsieur le Président de l'INSERM, cher André Syrota,

Mesdames et Messieurs les Professeurs, cher Arnold Munnich,

Mesdames et Messieurs,

Il y a quelques années encore, les rencontres comme celle qui
nous réunit ce matin avaient quelque chose de rare et
d'exceptionnel dans notre pays.

Et pour cause : alors même que la recherche académique
française et le monde de l'industrie de la santé œuvraient à
faire progresser la médecine et reculer la maladie, ils
continuaient à vivre sous le régime de la séparation.

Ce mur de Berlin qui séparait recherche publique et recherche
privée est désormais tombé. Mais force est de constater que
notre pays porte encore les stigmates de cette division de nos
forces scientifiques, et que la recherche partenariale française
dans le domaine de la santé n'a pas encore rejoint le niveau qui

est le sien dans d'autres pays industrialisés, comme l'Allemagne ou les Etats-Unis.

Mesdames et Messieurs, si vous avez répondu cette année encore à l'invitation du Président de la République, c'est que vous savez qu'en France les choses sont désormais en train de changer. L'implication directe du chef de l'Etat en est le signe le plus fort : depuis 2007, les biotechnologies sont devenues une priorité stratégique pour notre pays, une priorité portée et défendue au plus haut niveau.

Et les résultats sont là : la recherche biomédicale française fait à présent peau neuve. J'en veux pour preuve les partenariats nouveaux qui ont vu le jour et les liens entre tous les acteurs de la recherche médicale et biomédicale qui se font chaque jour plus étroits.

C'est pourquoi, cette journée d'échanges et de rencontres est d'abord l'occasion de réaffirmer avec force, et pour la deuxième année consécutive, l'ambition et l'engagement qui sont les nôtres : poursuivre et accélérer encore ce rapprochement entre deux mondes qui doivent jouer de leur complémentarité naturelle.

Cette complémentarité, nous l'affirmons aujourd'hui de la plus belle des manières, en réunissant en un même lieu les plus grands noms des entreprises du médicament et les organismes les plus prestigieux de la recherche publique française, dont l'INSERM, l'INRA, le CNRS ou le CEA.

Ensemble, nous affirmons notre volonté commune de renforcer la lutte contre les maladies du métabolisme et les pathologies cardiovasculaires, ces fléaux que nos sociétés auront à affronter.

Ce front commun en est la preuve. Les plus grands groupes de l'industrie pharmaceutique mondiale ne doivent plus hésiter désormais à se tourner vers nos organismes de recherche, parce que la recherche médicale française, dont l'excellence est reconnue dans le monde entier, s'ouvre désormais largement aux partenariats avec les entreprises, qu'elles soient françaises ou étrangères.

*

Et pour ma part, je vois là l'effet des réformes que nous avons accomplies depuis trois ans, sous l'impulsion du Président de la République, pour transformer notre système de recherche et tisser de nouveaux liens avec le monde industriel.

De la loi « libertés et responsabilités des universités », qui a replacé celles-ci au cœur de notre système de recherche, à la stratégie de recherche et d'innovation qui a fait de la santé et des biotechnologies une des trois grandes priorités de recherche nationale, en passant par le développement des financements sur projets attribués par l'Agence nationale de la recherche, toutes ces réformes majeures produisent désormais leurs effets

Renforcer notre dispositif de recherche médicale, voilà également le rôle de l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé dont je vous annonçais l'année dernière la création. Une structure qui coordonne désormais l'ensemble de notre effort de recherche publique en matière de sciences du vivant, en le rendant plus cohérent grâce à une stratégie scientifique partagée, mais aussi plus lisible aux yeux du monde industriel français et étranger.

Avec la création de cette alliance, les entreprises disposent désormais, d'un interlocuteur unique qui simplifie et qui augmente leurs possibilités d'accès aux équipes de recherche des organismes publics. J'en veux pour preuve par la signature récente d'un premier accord-cadre entre l'Alliance et le groupe Sanofi Aventis. Quant aux organismes, ils pourront désormais

bénéficiaire d'une plateforme unique de coordination des structures de valorisation régionales, Covalliance, commune à tous les membres de l'alliance.

Chacun peut ainsi le constater : la complexité institutionnelle du paysage scientifique français ne doit plus être un obstacle pour les entreprises.

Et ce d'autant plus que les formalités administratives, réglementaires et fiscales, elles aussi, ont été simplifiées. Je pense en particulier à la mise en place du mandataire unique de gestion de la propriété intellectuelle qui va résoudre pour les entreprises l'épineux problème des brevets détenus en copropriété par les unités mixtes de recherche.

De la même manière, nous avons encouragé la création de guichets uniques pour les entreprises dans les Pôles de recherche et d'enseignement supérieur qui préfigurent la création de sociétés de valorisation de site communes aux organismes de recherche et aux universités.

Permettez-moi enfin de vous rappeler qu'au titre de la réforme du crédit impôt recherche de 2008, les dépenses réalisées en partenariat avec un laboratoire public en France comptent désormais double, de même que compte double le salaire

versé aux jeunes docteurs recrutés par les entreprises. Dans les deux cas, ce sont ainsi 60 % des dépenses de recherche des entreprises qui sont prises en charge par l'Etat !

Et les premiers résultats sont là : en un an, les dépenses de recherche réalisées en partenariat avec des laboratoires publics ont augmenté de près de 20% et celles liées à l'embauche de jeunes docteurs ont plus que doublé.

Vous le voyez, mesdames et messieurs, la recherche partenariale française est en passe de rattraper son retard, et nul doute que grâce à la participation accrue du monde industriel à cet effort national pour l'innovation, nous atteindront bientôt le fameux objectif de Lisbonne, avec 3 % du PIB investis dans la recherche.

*

Nous nous sommes ainsi donné les moyens d'exprimer le formidable potentiel scientifique dont dispose notre pays, qui a le privilège de pouvoir compter sur une recherche académique d'excellence, reconnue dans le monde entier et sur une industrie pharmaceutique remarquablement dynamique.

La France est en effet le premier producteur européen et le troisième exportateur mondial de médicaments. Or vous le savez, notre industrie pharmaceutique est un formidable levier de recherche et d'innovation, avec en moyenne plus de 12 % de son chiffre d'affaire qui leur est consacré.

Quant au potentiel que représente notre recherche publique, il est tout simplement exceptionnel : nos scientifiques comptent en effet parmi les meilleurs, comme en attestent chaque année le nombre de premières médicales et chirurgicales réalisées dans notre pays et les quelques 140 Lauréats français à l'ERC dont 56 dans le domaine des sciences du vivant, plaçant la France au second rang européen dans ce domaine.

L'usage des cellules souches pour traiter des lésions cardiaques occasionnées par un infarctus ou pour reconstituer de la peau chez les grands brûlés en sont de très beaux exemples : c'est en France que ces travaux pionniers sont nés, sous la direction du Professeur Philippe Menasche et du Professeur Marc Peschanski.

Et que dire des travaux du Professeur Alain Carpentier, qui est sur le point de mettre au point le cœur artificiel le plus avancé au monde en s'appuyant sur la technologie du fleuron national de l'industrie aéronautique, EADS ?

Ou de ceux qui sont menés Par Philippe Froguel à Lille et par François Cambien à Paris et qui ont permis de caractériser l'implication de nouveaux gènes dans la prédisposition aux maladies cardiovasculaires, au diabète et à l'obésité, ouvrant ainsi des perspectives thérapeutiques nouvelles à la science médicale ?

Faut-il enfin mentionner devant vous d'autres exemples comme les travaux de Pierre Pacaud et de Gervaise Loiraud qui ont permis d'identifier une nouvelle protéine qui pourrait devenir une nouvelle cible thérapeutique pour soigner l'hypertension humaine ?

Vous le voyez, mesdames et messieurs, la France a des chercheurs d'excellence, des chercheurs innovants, la France a tous les atouts pour figurer aux avant-postes de la révolution des biotechnologies, désormais bien engagée.

*

Et c'est à ce potentiel scientifique français, fondé sur l'excellence, l'ouverture et la coopération, que le Président de la République a souhaité insuffler un élan nouveau en lançant un

plan ambitieux d'investissements d'avenir, dont les premiers appels à projet seront lancés dans les tout prochains jours.

Là encore, ce sera un formidable accélérateur pour les projets les plus innovants en matière de recherche biomédicale. Avec les 1,55 milliards d'euros du programme Santé-Biotechnologie d'abord qui financeront, entre autres, des plateformes technologiques de pointe et des démonstrateurs qui révolutionneront l'exploration et la valorisation du vivant.

Et ces investissements exceptionnels accompagneront aussi la mise en place de quelques grandes cohortes de volontaires pour étudier les interactions entre leur mode de vie, leurs habitudes alimentaires, les soins médicaux qu'ils reçoivent et l'évolution de leurs pathologies.

Avec les 850 millions d'euros prévus pour les futurs instituts hospitalo-universitaires, ensuite, qui constitueront de véritables pôles d'excellence médicale d'envergure mondiale, où s'approfondiront les liens entre recherche, formation et soins, pour le plus grand bénéfice des patients.

Concentrés sur un site principal, à la fois hospitalier et universitaire, ces IHU devront réunir autour d'une même spécialité médicale, l'ensemble des compétences humaines et

des atouts technologiques nécessaires à la création d'un véritable pôle d'excellence, tant en matière de soins et de recherche que de formation et de valorisation.

Outre ces deux programmes, la recherche biomédicale bénéficiera également de l'ensemble des appels à projets du plan d'investissements d'avenir, comme les équipements d'excellence ou les laboratoires d'excellence, et bien entendu les Instituts de recherche technologique, qui seront financés à hauteur de 2 milliards d'euros, dans le cadre de partenariats public-privé.

*

Vous le voyez, mesdames et messieurs, parce qu'elle est par essence partenariale et collaborative, la recherche biomédicale devrait tirer un très large profit de tous ces investissements d'avenir et des 22 milliards qui sont prévus pour la recherche et l'enseignement supérieur.

Je ne doute pas que les maladies cardio-vasculaires figureront en bonne place dans les projets retenus pour les investissements d'avenir. Mieux comprendre des maladies comme l'obésité ou le diabète - qui touchent respectivement 11 et 6% de la population adulte française -, mieux les prévenir, et

un jour les soigner, voilà le grand défi que vous vous êtes lancé.

Ce défi, nous avons le devoir de le relever rapidement. Car nous le savons, l'évolution des modes de vie dans des nations comme la notre a conduit à l'explosion de la prévalence de ces pathologies.

Un effort vigoureux de prévention s'impose, mais il ne suffira pas à lui seul. Il nous faut multiplier nos efforts pour parvenir à traiter ces nouveaux fléaux qui frappent déjà et frapperont demain plus encore nos sociétés sédentaires.

Et pour cela il nous faudra progresser sur tous les fronts de la recherche biomédicale. Car au-delà de la seule question des comportements nutritionnels et des habitudes de vie, nous commençons désormais à saisir l'immense influence des facteurs génétiques dans l'apparition de ces pathologies, une influence qui est démultipliée par leur interaction avec l'environnement.

Nous devons donc rassembler nos forces pour explorer ces nouveaux champs de connaissance et en tirer tout le parti en matière de traitement. La recherche française est prête à s'engager pleinement dans ce nouveau défi et je le sais, elle peut compter sur vous pour avancer avec elle dans cette nouvelle aventure scientifique.

Car c'est par la conjonction de tous les talents, publics ou privés, française ou étrangers, que nous parviendrons à inventer demain les réponses les plus innovantes et les plus efficaces, pour le plus grand bénéfice de chacune de nos nations.

Je vous remercie